



**Sommaire de la journée de consultation de l'industrie des réseaux étendus du réseau
du gouvernement du Canada
Programme de transformation des télécommunications
Appel d'offres n° 10030278/A**

Table des matières

SOMMAIRE DE LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE	2
ANNEXE A – ORDRE DU JOUR	4
ANNEXE B – CONSULTATION DE L'INDUSTRIE DES RÉSEAUX ÉTENDUS DU RÉSEAU DU GOUVERNEMENT DU CANADA, PARTICIPANTS DE L'INDUSTRIE	5
ANNEXE C – QUESTIONS ET RÉPONSES	6

Sommaire de la journée de consultation de l'industrie

Services partagés Canada (SPC) a organisé la journée de consultation de l'industrie des réseaux étendus du réseau du gouvernement du Canada le 9 juillet 2013, à Gatineau. Le programme de la séance est fourni à l'Annexe A. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir la liste des fournisseurs qui ont participé à cette séance et de ceux qui ont participé aux rencontres individuelles (du 10 au 12 juillet 2013).

Cette séance a été animée par Jean-François Lymburner, directeur général, Transformation et stratégie de services de SPC qui a expliqué qu'elle avait pour objectif de mettre en commun des plans avec les fournisseurs de l'industrie et d'amorcer un dialogue concernant les services de réseaux étendus du réseau du gouvernement du Canada et ses options de prestation de services. Il a ensuite présenté le premier intervenant, M. Benoit Long, qui est le sous-ministre adjoint principal de la Direction générale de la transformation, de la stratégie de services et de la conception de SPC.

M. Long a présenté les initiatives de transformation de SPC et a expliqué sa vision stratégique, ses principes et ses objectifs. Il a décrit l'état actuel de l'initiative et a retracé l'approche par étapes adoptée par SPC pour atteindre ses objectifs. M. Long a insisté sur l'importance de la participation de l'industrie à l'étude des options visant à mettre en œuvre les stratégies de SPC et à atteindre les résultats escomptés. Il a parlé des nombreux forums de l'industrie déjà en place, tels que la table ronde et les comités consultatifs sur l'infrastructure de technologie de l'information (TI). Au moyen de ces forums, SPC entretient un dialogue ouvert et permanent avec le secteur des TI concernant le programme de transformation de TI du gouvernement du Canada. Ce dialogue permet à SPC de valider les approches concernant les enjeux complexes afin de déterminer les meilleures solutions de l'industrie. Il a encouragé les personnes ne connaissant pas ses comités ou n'y ayant jamais participé à consulter le site Internet de SPC pour en apprendre plus sur ces précieuses consultations.

Michel Fortin, à titre de directeur général du Programme de transformation des télécommunications (PTT) de SPC, a ensuite évoqué l'objectif du PTT, destiné à concevoir et à renforcer un réseau de télécommunications intégré et a expliqué comment le réseau du gouvernement du Canada représentera le futur réseau intégré. Il a décrit l'état actuel du Programme et l'objectif recherché ainsi que ses exigences opérationnelles et fonctionnelles. Il s'est réjoui à la perspective de poursuivre le dialogue avec l'industrie en tenant prochainement des séances individuelles sur des thèmes, tels que les méthodes de prestation de services, les modèles à haute disponibilité, la durée du contrat et les modèles d'établissement des prix.

Patrick Mountford, directeur, Stratégie de cybersécurité a ensuite abordé le processus d'approvisionnement en deux étapes et les renseignements détaillés que le gouvernement du Canada demanderait aux répondants afin de respecter les exigences en matière de sécurité. Les fournisseurs doivent satisfaire aux exigences de sécurité afin de décrocher un contrat relatif aux

initiatives d'approvisionnement de SPC. Il a également abordé le cadre de vérification de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement pendant toute la durée du contrat.

Carey Frey du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) est ensuite intervenu pour présenter un aperçu de l'organisation et de son rôle. Celle-ci vise à donner des conseils, des directives et des services qui facilitent la protection des renseignements électroniques et l'infrastructure d'information revêtant une importance pour le gouvernement du Canada. Il a expliqué que SPC et le CSTC travaillent en partenariat en vue de supprimer ou de réduire considérablement les risques auxquels est exposé le gouvernement du Canada en raison des cybermenaces et des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Stéphane Richard, directeur principal, Approvisionnement en services partagés de technologie de l'information de SPC a mis fin aux présentations en donnant un aperçu de l'approche d'approvisionnement collaboratif du Ministère. Il a expliqué le processus en deux étapes menant à la phase d'appel d'offres, puis l'attribution et la mise en œuvre du contrat.

La séance s'est terminée par une discussion libre dont les résultats sont présentés à l'annexe C.

Annexe A – Ordre du jour

TEMPS	PRÉSENTATEUR	DESCRIPTION
De 13 h à 13 h 05	Jean-François Lymburner <i>DG, Transformation et stratégies de services</i>	Mot d'ouverture et objectifs de la journée de consultation de l'industrie
De 13 h à 13 h 45	Benoît Long , <i>sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception, SPC</i>	Survol de la transformation de SPC
De 13 h 45 à 14 h 45	Michel Fortin , Directeur général, Programme de transformation des télécommunications, SPC	Réseau du gouvernement du Canada – Aperçu des réseaux étendus
De 14 h 45 à 15 h	Pause	
De 15 h à 16 h	Patrick Mountford <i>Directeur, Stratégie de cybersécurité, Programme de transformation de la cybersécurité et de la sécurité de la TI, SPC</i> Carey Frey <i>Directeur, Bureau des relations stratégiques de la sécurité de la TI, Centre de la sécurité des télécommunications Canada</i>	Intégrité de la chaîne d'approvisionnement
De 16 h à 16 h 30	Stéphane Richard <i>Directeur principal, Approvisionnement en services partagés de technologie de l'information, SPC</i>	Approvisionnement collaboratif Approche aux solutions
De 16 h 30 à 16 h 45	Jean-François Lymburner <i>DG, Transformation et stratégies de services, SPC</i>	Questions et réponses
De 16 h 45 à 17 h	Jean-François Lymburner <i>DG, Transformation et stratégies de services, SPC</i>	Récapitulation/mot de la fin

Modérateur de l'événement

- **Jean-François Lymburner**
DG, Transformation et stratégies de services

Conférenciers de l'événement

- **Benoît Long**, *sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception,
SPC*
- **Michel Fortin**,
DG, Programme de transformation des télécommunications, SPC
- **Patrick Mountford**
*Directeur, Stratégie de cybersécurité, Programme de transformation de la cybersécurité et de la
sécurité de la TI, SPC*
- **Carey Frey**
*Directeur, Bureau des relations stratégiques de la sécurité de la TI, Centre de la sécurité des
télécommunications Canada*

- **Stéphane Richard**
Directeur principal, Approvisionnement en services partagés de technologie de l'information, SPC

Annexe B – Consultation de l'industrie des réseaux étendus du réseau du gouvernement du Canada, participants de l'industrie

	Journée de l'industrie, 9 juillet 2013 Nom de l'entreprise	Séance individuelle, du 10 au 12 juillet 2013 Nom de l'entreprise
1.	Alcatel-Lucent Canada Inc.	
2.	Allstream Inc.	Allstream Inc.
3.	Avaya	
4.	BBA Inc.	BBA Inc.
5.	Bell Canada	Bell Canada
6.	CA Technologies	
7.	Chamberlain Consulting Group	
8.	Ciena Canada Inc.	Ciena Canada Inc.
9.	Cisco Systems Canada	Cisco Systems Canada
10.	Dell Canada Inc.	
11.	DLS Technology Corporation	
12.	Hewlett Packard (Canada) Co.	
13.	IBISKA Telecom Inc.	
14.	IBM Canada Inc.	IBM Canada Inc.
15.	Juniper Networks Inc.	Juniper Networks Inc.
16.	Ontario Inc.	
17.	Procom Consultants Group	
18.	Rogers Communications Partnership	Rogers Communications Partnership
19.	Somos Consulting	
20.	Société TELUS Communications	Société TELUS Communications
21.	TeraMach Technologies Inc.	

Annexe C – Questions et réponses

Q1 : Modèle de prestation de services – dorsale du réseau

Pourriez-vous expliquer en quoi consiste la dorsale nationale représentée dans les modèles de prestation de services 2 et 3 sur la diapo 36?

Réponse : Michel Fortin

La dorsale nationale serait offerte par les fournisseurs de services. La dorsale permet d'assurer une connectivité d'édifice à édifice et d'édifice à centre de données.

Q2 : Avenir du réseau métropolitain (RM) dans la région de la capitale nationale (RCN)

Avez-vous des commentaires sur l'investissement continu dans le service de RM partagé au sein de la RCN?

Réponse : Michel Fortin

Aucune décision n'a été prise sur le RM partagé dans la RCN – nous recherchons les commentaires de l'industrie sur ce service.

Q3 : Niveau d'engagement de SPC pour les services de réseaux étendus du réseau du gouvernement du Canada

Est-ce que SPC fournira de l'information sur les volumes d'engagement et les taux d'adoption prévus des services de réseaux étendus?

Réponse : Michel Fortin/Benoit Long

SPC fournira l'énoncé des travaux et les feuilles de travail d'ici octobre, qui permettront de déterminer de façon claire les emplacements et les exigences relatives à la bande passante où les services de réseaux étendus sont requis. À ce moment-là, nous connaissons l'emplacement des centres de données où les services sont requis. Nous poursuivrons l'établissement des prix pour les exigences actuelles et futures relatives à la bande passante. Nous prévoyons que tout engagement de SPC sera pris en compte dans l'établissement des prix. SPC recherche des commentaires de l'industrie sur l'information dont elle a besoin de la part de SPC.

Q4 : Analyse de rentabilisation de SPC – Économies/durée du contrat

Quelle est la durée des économies de coûts pour l'analyse de rentabilisation interne – 5 ans, 10 ans?

Réponse : Michel Fortin/Benoit Long

L'analyse de rentabilisation est fondée sur les économies qui seront réalisées jusqu'en 2020 environ. Il y aura des économies par la suite. SPC tente de trouver l'équilibre approprié pour la durée du contrat afin d'optimiser la concurrence et la santé de l'industrie. Par exemple, un contrat de 15 ans peut avoir une incidence négative sur la santé de l'industrie, alors qu'un contrat de 5 ans ne favorisera pas notre calendrier de transformation. SPC recherche des commentaires de l'industrie pour pouvoir établir cet équilibre – il devrait s'agir d'une perspective collective. La durée du contrat

doit permettre d'atteindre l'objectif de l'industrie en matière de rentabilité, tout en respectant le besoin de SPC en matière de durabilité.

Q5 : Gestion des services

Est-ce qu'il y aura une demande de propositions distincte pour la gestion des services, ou demeurera-t-elle interne (case 6 sur la diapo 27)?

Réponse : Michel Fortin/Benoit Long

SPC n'a pris aucune décision en matière d'impartition des fonctions internes de gestion des services – elle recherche les commentaires de l'industrie. SPC ne travaille pas selon l'hypothèse qu'il faudrait faire certaines choses à l'interne plutôt qu'à l'externe. Nous poursuivons d'autres avenues pour déterminer la stratégie appropriée de sélection judicieuse des fournisseurs. Il s'agit d'une transformation générationnelle – des modèles de l'industrie sont nécessaires. SPC est sur le point de devenir un intégrateur de services d'infonuagique; il y a beaucoup à déterminer en ce qui a trait à qui fera quoi.

Q6 : Réseau MPLS-TP

Pouvez-vous expliquer davantage le soutien fourni pour le réseau MPLS-TP?

Réponse : Michel Fortin

Le réseau MPLS-TP comportera des chemins fixes pour prendre en charge les applications anciennes. Nous savons que la capacité technique existe, mais nous voulons savoir si on offrira ce service.

Q7 : Politique sur la sécurité de SPC

- a) Dans le cadre de GCNet, qui est responsable de la politique de sécurité globale?
- b) Avez-vous une liste de choses à faire et à ne pas faire pour protéger l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement?
- c) Publiez-vous une liste de matériels non homologués?
- d) Qu'est-ce qui se passe si un matériel est déclaré acceptable, mais qu'on constate le contraire après l'attribution de contrat?

Réponse : Carey Frey / Michel Fortin

- a) Le Programme de transformation de la cybersécurité et de la sécurité de la TI de Raj Tupal est responsable de la politique de sécurité de SPC.
- b) Oui. Nous vous demandons de communiquer avec le technicien en chef et le spécialiste de la sécurité de votre entreprise.
- c) Non, il n'est pas possible de publier une telle liste parce que le paysage des matériels et des services évolue rapidement. Les conditions contractuelles prévoient la réalisation d'évaluations de façon continue. Veuillez noter que le Centre de la sécurité des télécommunications Canada ne qualifie pas les matériels comme bons ou mauvais, car cela dépend du contexte de leur utilisation.

d) Si des matériels initialement acceptés sont ensuite jugés inacceptables, le gouvernement du Canada serait responsable de tous les coûts associés à leur remplacement.

Éclaircissement : Le Canada fournit les précisions suivantes à la réponse à la question 7 d) qui a été fournie lors de la journée de consultation de l'industrie du 9 juillet :

Le gouvernement du Canada évaluera chaque situation au cas par cas. S'il juge approprié de partager le coût de remplacement d'un matériel avec l'entrepreneur, il calculera sa part du coût en fonction de la proportion d'utilisation du matériel pour fournir des services de réseaux étendus de son réseau. Le coût de remplacement d'un matériel correspondra au coût réel assumé par l'entrepreneur pour le remplacer sans profit.

Q8 : Portée des services

Pour répondre aux exigences de sécurité des services de routage IP, avez-vous examiné d'autres types de services, tels que les services de ligne privée Ethernet? Avez-vous des exigences de sécurité similaires ou moindres pour ces services?

Réponse : Raj Thuppal / Michel Fortin

Nous examinons la sécurité du mode de déploiement et d'utilisation du service. Nous évaluerons la sécurité à toutes les couches des piles d'Interconnexion des Systèmes Ouverts .

Q9 : Responsabilité de la prestation des services

- a) Qui est responsable d'assurer la conformité des fournisseurs de services qui sont membres d'une coalition?
- b) SPC pourrait-il examiner la possibilité d'établir une sorte de phase de qualification proactive pour qu'il ne soit pas nécessaire de gérer un gros concurrent par un processus quelconque de conformité?

Réponse : Stéphane Richard

- a) Si une coalition est formée, c'est l'entrepreneur principal qui serait responsable de la prestation des services. SPC ne traite pas avec les sous-traitants.
- b) C'est noté